

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Y & F PARTNERS »

Siège ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX
VALLONS, Lot 34, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/03/2025 reçus par Me Kouassi Ioukou Bertin, enregistrés au CEPICI, le 27/03/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Y &
F PARTNERS »

Objet : - administration d'immeubles ;
- achat, construction et vente d'immeubles.

Et, pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt auprès de toutes banques ou établissement financier pour la réalisation de tous objets mobiliers ou immobiliers ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX
VALLONS, Lot 34, Ilot 0

Dirigeant(s) M JOHAN ALEXIS FORTEZ
(ADMINISTRATEUR), M YOBOUE ADEN MARC LEWIS

(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00060 du 09/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22345/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

